### **CONSEIL COMMUNAL DE LOMME**

SEANCE Du 30 janvier 2020

#### **DELIBERATION**

# 2020/10 <u>SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES AU LYCEE SONIA DELAUNAY</u> ET A L'ASSOCIATION FCPE LOMME-DELIVRANCE

## LYCÉE SONIA DELAUNAY : Séjours linguistiques

Dans le cadre des projets linguistiques, le lycée professionnel Sonia Delaunay organise un voyage à Bilbao du 11 au 16 Mai 2020.

Les lycéens pourront découvrir les lieux emblématiques du patrimoine culturel, mais aussi le mode de vie espagnol.

Le budget total de l'opération est de 22 352 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 1 050 €.

## FCPE LOMME DELIVRANCE : Delivrair Liberair le retour

L'association organise pour la seconde année un week-end de loisirs autour des jeux gonflables à destination des familles de la commune associée de Lomme.

Cette manifestation se déroulera en deux parties :

La première le Vendredi 14 février à destination des adultes et ado exclusivement.

La deuxième le Samedi 15 et Dimanche 16 février à destination d'un public plus familial.

Le budget total de l'opération est de 3 500,20 €. Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 500 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ♦ **AUTORISER** le versement des subventions suivantes :
  - o 1 050, 00 € au Lycée Sonia Delaunay (N SIRET : 195 901 111 00011)
  - o 500,00 € à la FCPE Lomme Délivrance (N SIRET : 511 037 061 0013)
- ♦ IMPUTER les dépenses correspondantes :
  - $\circ$  1 050,00 € au Chapitre 65 Article 65738 Fonction 20 Opération n° 1070 : Subventions de fonctionnement versées à d'autres organismes publics code service : NEN
  - o 500,00€ au Chapitre 65- article 6574- fonction 33- opération 1079 : Soutien aux associations culturelles- code service : NEN

# ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme